

# APPEL AUX FORCES DE L'ORDRE FRANÇAISES

◆ “PAR VALÉRIE BUGAULT”

**B**onsoir à tous, je voulais insister sur une chose qui me paraît tout à fait essentielle, c'est qu'aujourd'hui, tout le monde, tous les français doivent en être conscients, en particulier les Forces de l'Ordre...

Aujourd'hui, tout ce qui est décisions stratégiques, au niveau de la communication, au niveau de la politique, au niveau de la santé publique, c'est à dire tout ce qui concerne la stratégie sanitaire et, également, au niveau militaire, a échappé aux forces françaises.

Il s'agit d'un contrôle globaliste qui est réuni sous plusieurs formes mais, en particulier, on peut considérer qu'il est derrière les armées secrètes de l'OTAN, c'est à dire une organisation qui s'est développée en parallèle de l'OTAN officiel, qui a été, dès le début, totalement déconnectée des forces légalistes et officielles des États et qui est au service de toutes les forces globalistes, c'est-à-dire: au service des multinationales et des banques, au service du nouvel ordre mondial.

Donc, ces forces-là sont en phase de prendre bientôt le contrôle officiel et apparent de nos États sous forme d'une dictature terrible et les Forces de l'Ordre françaises, qu'elles soient militaires ou civiles, doivent vraiment être conscientes que leur mission a été détournée au profit de cette mafia internationale qui ne veut pas de bien, ni aux populations, ni aux États, et ni aux structures politiques officielles.

La chose qui est importante de comprendre, également, c'est que la Vème république est morte depuis très longtemps, nous ne sommes déjà plus en 5ème république en raison des multiples et multiples réformes de la constitution qui ont eu lieu. La constitution d'aujourd'hui n'a strictement rien à voir avec celle de 1958 et encore moins à voir avec celle de 1962; de la réforme qui a été instaurée par le Général de Gaulle en 1962. Il ne s'agit plus de changer de numéro de république mais si nous voulons arriver en État politique sain dans lequel les populations sont parties prenantes, il faut changer de régime politique, dans le sens où il faut reformuler l'organisation politique de l'État. C'est ce que j'ai proposé de faire dans toute ma réforme des institutions qui part du principe que chaque citoyen, chaque élément, chaque personne vivant sur un territoire récupère une part politique de l'organisation totale sous la forme des groupements d'intérêts.

On en parlera, si vous le souhaitez, ultérieurement.

En tout cas je vous souhaite une bonne soirée, j'espère que mon message sera bien compris et qu'il va bien passer auprès des Forces de l'Ordre parce que c'est vous, les Forces de l'Ordre, qui pourrez faire basculer l'Histoire de France, dans le sens de la France où dans le sens du démantèlement total, sachant qu'au niveau géopolitique nous sommes en voie de démantèlement. Toutes les grandes puissances sont en train de manger sur notre dos et la France va être endetté pour les 100 prochaines années avec, certainement, un démantèlement de son territoire .

Donc je vous remercie pour votre écoute et je vous souhaite encore beaucoup de courage.

**Valérie Bugault**



### Site Web:

<https://valeriebugault.fr/>

### Tous les réseaux pour la suivre sont sur son site web.

L'objectif est de créer une équipe faite de compétences, de connaissances et de bonne volonté qui s'agrègent et se complètent afin de donner naissance à une plateforme collaborative de réflexion et de travail autour de Valérie Bugault pour la réappropriation du Droit par le peuple.

Si vous voulez participer, sur le fond, au travail de **rénovation du droit**, vous devez être diplômés ou praticiens du droit (voir la page **REVOLUDROIT**) mais pas que. Selon les thèmes, des réflexions devront être menées avec des

Scientifiques  
Sociologues  
Économistes  
Historiens  
Médecins...

## Présentation par Valérie Bugault

Je suis chercheuse INDÉPENDANTE, docteur en droit et analyste de géopolitique juridique, mes travaux, articles et vidéos sont en accès libre depuis plus de 10 ans pour informer et réinformer la population sur des sujets d'intérêt général. Tout est accessible sur ce site.

Mon grand-père était un ancien résistant, entrepreneur parti de rien et néanmoins doté de nombreux talents. C'est dans la lignée de ce qu'il représentait en tant qu'homme (résistant) et en tant qu'entrepreneur que j'ai écrit une thèse, trompeusement intitulée « La cessation d'activité – Étude de droit fiscal », à l'occasion de laquelle j'ai créé une théorie juridique unifiée de l'entreprise capitalistique.

Cette théorie juridique réinventait (alors à mon insu) les fondements de la « participation » que le CNR et de Gaulle avaient deux fois échoué à mettre en œuvre, une première en 1945 et une seconde fois à la fin des années 60. Les choses se seraient sans aucun doute passées très différemment pour la France, son économie, sa Nation, si « la participation » avait alors pu être mise en œuvre...

J'ai soutenu ma thèse de droit privé à l'université Paris I Panthéon Sorbonne le 8 septembre 2005 et ai obtenu les meilleures mentions (mention très honorable avec les félicitations du jury), distribuées à la condition exclusive qu'il n'y ait pas de carrière universitaire à la clef !

La participation ne devait décidément être ni instaurée ni enseignée en France...

A la suite de cette expérience, j'ai exercé en tant qu'avocate en doctrine dans le domaine des « prix de transfert » au cabinet Francis Lefebvre, approfondissant au passage mes connaissances du fonctionnement international de l'entreprise.

Étant en opposition de valeur radicale avec le milieu professionnel dans lequel j'évoluais, mon intermède professionnel en droit des affaires internationales fut de courte durée. Après un très bref passage dans un petit cabinet pratiquant la fiscalité française, j'ai, début 2009, cessé définitivement mes activités d'avocate (me mettant dès lors en omission) pour me consacrer à diffuser auprès d'un public non averti le résultat de mes nombreux travaux de recherche et les découvertes juridiques et politiques que j'avais faites.

Ancienne adhérente de l'UPR, j'ai coordonné les élections européennes de 2014 (à l'occasion desquelles élections j'étais n°2, aux côtés de François Asselineau, sur la liste d'Île de France) et donné, à cette occasion, des conférences sur le fonctionnement des institutions européennes. Je me suis retirée de l'UPR en 2015.

Depuis 2016, je me suis consacrée à diffuser auprès du public toutes mes découvertes. Si vous voulez soutenir cette démarche, aidez-moi, en participant au développement de mon Cercle de Réflexion « RévoluDroit » et/ou en participant financièrement, dans la stricte mesure de vos moyens.